

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 05743
Numéro SIREN : 065 805 822
Nom ou dénomination : CONSTRUCTA VENTE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 55542

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-08-2020

N° DE DEPOT : 055542

N° GESTION : 1993B05743

N° SIREN : 065805822

DENOMINATION : CONSTRUCTA VENTE


ADRESSE : 134 boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2019

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT avec détail

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive name.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	574 032	520 313	53 718	119 216	65 498	54.94
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	73 124	68 182	4 941	14 014	9 073	64.74
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	9 653		9 653	9 653			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	17 792		17 792	32 732	14 940	45.64	
Autres immobilisations financières	11 340		11 340	620	10 720	NS	
Total II	685 940	588 496	97 444	176 235	78 791	44.71	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 182 882	141 815	1 041 067	2 324 465	1 283 399	55.21
	Autres créances	798 895		798 895	424 818	374 077	88.06
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	106 873		106 873	112 532	5 659	5.03	
Charges constatées d'avance (3)	284 947		284 947	192 289	92 658	48.19	
Total III	2 373 597	141 815	2 231 782	3 054 104	822 322	26.93	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 059 537	730 311	2 329 226	3 230 339	901 113	27.90	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

29 132

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 000)	153 000		153 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 079		5 079			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 300		15 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	257 824		257 824			
Report à nouveau	983 241		2 579 170		1 595 929	61.88	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 547 511		1 595 929		3 143 440	196.97	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	2 099 549		552 038		1 547 511	280.33	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 500		75 000		59 500	79.33
	Provisions pour charges						
	Total III	15 500		75 000		59 500	79.33
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			1 251		1 251	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	2 735 085		1 856 616		878 469	47.32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 722		768 055		219 668	28.60	
Dettes fiscales et sociales	602 613		1 081 373		478 759	44.27	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	87 854		83		87 772	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 413 275		3 707 377		705 898	19.04
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 329 226		3 230 339		901 113	27.90	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 413 275

3 707 377

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 121 534		2 121 534	3 663 126		1 541 592	42.08
Chiffre d'affaires NET	2 121 534		2 121 534	3 663 126		1 541 592	42.08
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			114 370	47 187		67 183	142.37
Autres produits			126	14		112	809.14
Total des Produits d'exploitation (I)			2 236 031	3 710 327		1 474 297	39.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 221 474	2 136 916		84 558	3.96
Impôts, taxes et versements assimilés			33 226	82 857		49 631	59.90
Salaires et traitements			1 315 134	1 693 046		377 912	22.32
Charges sociales			616 763	808 470		191 708	23.71
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 961	58 145		14 816	25.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			89 815			89 815	
Dotations aux provisions			3 000			3 000	
Autres charges			1 242	23		1 219	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 353 614	4 779 456		425 843	8.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 117 583	1 069 129		1 048 454	98.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		26 485		59 986	33 501	55.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		26 485		59 986	33 501	55.85
2. Résultat financier (V-VI)		26 485		59 986	33 501	55.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 144 068		1 129 115	1 014 953	89.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3 250 065	3 250 065	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				3 250 065	3 250 065	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 051		218	2 833	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 610		762 260	760 651	99.79
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		4 661		762 478	757 817	99.39
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 661		2 487 587	2 492 248	100.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		601 218		237 457	363 761	153.19
Total des produits (I+III+V+VII)		2 236 031		6 960 392	4 724 362	67.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 783 541		5 364 463	1 580 922	29.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 547 511		1 595 929	3 143 440	196.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CONSTRUCTA VENTE
Société par actions simplifiée
au capital de 153.000 euros
Siège social : 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris
RCS Paris B 065 805 822
(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,
Le 29 juin à 13h30,

Sur convocation du Président, l'associé unique de la Société, la société Constructa SA, une société anonyme au capital de 1.540.000 euros dont le siège social est sis 134, boulevard Haussmann – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 347 461 246 (« l'Associé Unique »), représentée par son Président-Directeur général, Monsieur Jean Baptiste Pietri, est appelée à prendre les décisions qui vont suivre.

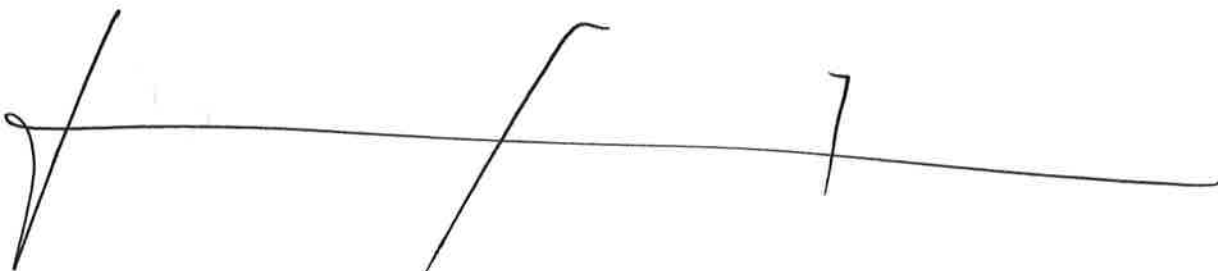
La société Mazars, Commissaire aux comptes de notre Société représentée par Monsieur Cyril Gallard, a été régulièrement convoquée et est absente et excusée.

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie des lettres de convocation adressées à l'Associé Unique et au Commissaire aux comptes,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (bilan, compte de résultat et l'annexe comptable),
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Le texte des projets de décisions,
- Un exemplaire des statuts de la Société,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Prise d'acte de la démission de Madame Christelle JAMMI et Monsieur Jean Baptiste PIETRI de leurs fonctions de membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Société ;
- Suppression de l'article 19 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes across the width of the page.

PREMIÈRE DÉCISION

(Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports, ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate que les comptes de la Société ne présentent pas de dépenses non déductibles telles que visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Associé Unique, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître un déficit de (1 547 511) euros.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de (1 547 511) euros au débit du compte de « Report à nouveau » qui restera déficitaire à hauteur de (2 530 752) euros.

L'Associé Unique constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIÈME DÉCISION

(Prise d'acte de la démission de Madame Christelle JAMMI et Monsieur Jean Baptiste PIETRI de leurs fonctions de membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Société)

L'Associé Unique, connaissance prise des lettres de démission de Madame Christelle JAMMI et de Monsieur Jean Baptiste PIETRI en date du 29 juin 2020, prend acte de leur démission de leurs fonctions de membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Société avec effet à compter de ce jour.

En conséquence, et compte tenu de la suppression envisagée du Conseil d'Orientation et de Surveillance dans la décision ci-après, l'Associé Unique décide de ne pas pourvoir à leur remplacement.

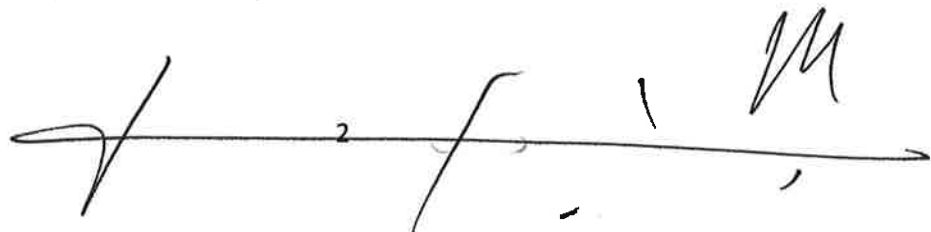
Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

QUATRIÈME DÉCISION

(Suppression de l'article 19 des statuts de la Société)

L'Associé Unique décide de supprimer « l'ARTICLE 19 - Conseil d'Orientation et de Surveillance » des statuts de la Société et de modifier la numérotation des articles suivants en conséquence.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

A handwritten signature in black ink, followed by the date '2 / 1 / 20' and a large, stylized initial 'M'.

CINQUIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

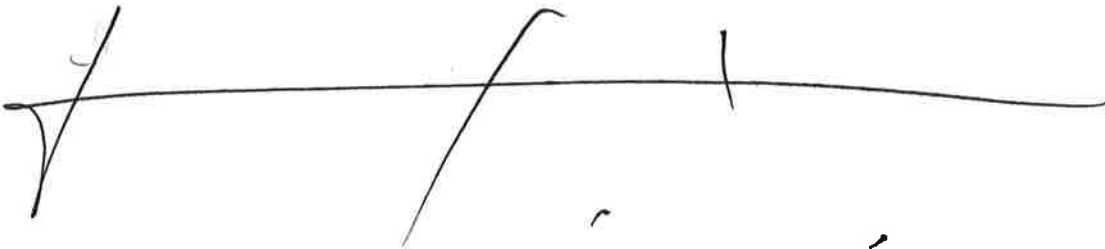
L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* * *

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être retranscrit dans le registre coté et paraphé prévu par l'article 27 des statuts de la Société et pour être signé par l'Associé Unique.

Constructa SA
Représentée par
Monsieur Jean Baptiste Pietri

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean Baptiste Pietri, written across the page.

MAZARS

CONSTRUCTA VENTE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

380 AVENUE DU PRADO - 13008 MARSEILLE

TEL : +33 (0) 4 91 29 81 01 - FAX : +33 (0) 4 88 66 86 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153 - BIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

CONSTRUCTA VENTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 153 000 €
Siège social : 134, Boulevard Haussmann 75008 Paris
RCS : Paris B 065 805 822

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé unique de la société CONSTRUCTA VENTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CONSTRUCTA VENTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 10 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

CONSTRUCTA VENTE

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes et conventions générales » de l'annexe concernant l'application du principe de continuité d'exploitation de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients et comptes rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 10 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

CONSTRUCTA VENITE

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019*

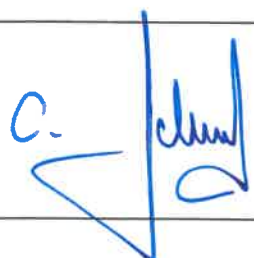
d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 14 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

MAZARS


Cyril Gallard

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	574 032	520 313	53 718	119 216	65 498	54.94	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	73 124	68 182	4 941	14 014	9 073	64.74	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	9 653		9 653	9 653				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	17 792		17 792	32 732	14 940	45.64		
Autres immobilisations financières	11 340		11 340	620	10 720	NS		
Total II	685 940	588 496	97 444	176 235	78 791	44.71		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 182 882	141 815	1 041 067	2 324 465	1 283 399	55.21	
	Autres créances	798 895		798 895	424 818	374 077	88.06	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	106 873		106 873	112 532	5 659	5.03		
Charges constatées d'avance (3)	284 947		284 947	192 289	92 658	48.19		
Total III	2 373 597	141 815	2 231 782	3 054 104	822 322	26.93		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 059 537	730 311	2 329 226	3 230 339	901 113	27.90		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

8 723

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 000)	153 000		153 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 079		5 079			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 300		15 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	257 824		257 824			
	Report à nouveau	983 241		2 579 170		1 595 929	61.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 547 511		1 595 929		3 143 440	196.97
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	2 099 549		552 038		1 547 511	280.33	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 500		75 000		59 500	79.33
	Provisions pour charges						
	Total III	15 500		75 000		59 500	79.33
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			1 251		1 251	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	2 735 085		1 856 616		878 469	47.32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 722		768 055		219 668	28.60
	Dettes fiscales et sociales	602 613		1 081 373		478 759	44.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	87 854		83		87 772	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	4 413 275		3 707 377		705 898	19.04
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 329 226		3 230 339		901 113	27.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 413 275 3 707 377

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 121 534		2 121 534	3 663 126		1 541 592	42.08
Chiffre d'affaires NET	2 121 534		2 121 534	3 663 126		1 541 592	42.08
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			114 370	47 187		67 183	142.37
Autres produits			126	14		112	809.14
Total des Produits d'exploitation (I)			2 236 031	3 710 327		1 474 297	39.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 221 474	2 136 916		84 558	3.96
Impôts, taxes et versements assimilés			33 226	82 857		49 631	59.90
Salaires et traitements			1 315 134	1 693 046		377 912	22.32
Charges sociales			616 763	808 470		191 708	23.71
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 961	58 145		14 816	25.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			89 815			89 815	
Dotations aux provisions			3 000			3 000	
Autres charges			1 242	23		1 219	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 353 614	4 779 456		425 843	8.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 117 583	1 069 129		1 048 454	98.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	26 485		59 986		33 501	55.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	26 485		59 986		33 501	55.85
2. Résultat financier (V-VI)	26 485		59 986		33 501	55.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 144 068		1 129 115		1 014 953	89.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 250 065		3 250 065	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			3 250 065		3 250 065	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 051		218		2 833	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 610		762 260		760 651	99.79
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4 661		762 478		757 817	99.39
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 661		2 487 587		2 492 248	100.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	601 218		237 457		363 761	153.19
Total des produits (I+III+V+VII)	2 236 031		6 960 392		4 724 362	67.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 783 541		5 364 463		1 580 922	29.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 547 511		1 595 929		3 143 440	196.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

26 481 59 975
BDO SICIER

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 329 226.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 121 534.38 Euros et dégageant un déficit de 1 547 510.70- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

2. Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entreprise a d'ores-et-déjà constaté une baisse du chiffre d'affaires de 55% sur la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 30 avril 2020.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêt des comptes de l'entreprise le 10 juin 2020, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant le recours à l'activité partielle pour une partie du personnel.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation

Bien que les capitaux propres demeurent négatifs au 31 décembre 2018, la société est dans la capacité de faire face à l'ensemble de ses engagements car elle bénéficie du soutien financier de sa mère, Constructa SA.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés selon le principe comptable de continuité d'exploitation.

- Permanence des méthodes comptables**- Indépendance des exercices.**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code du commerce, du Décret Comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	574 032		
Installations générales agencements aménagements divers	5 687		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 878		
TOTAL	78 565		
Autres participations	9 653		
Prêts, autres immobilisations financières	33 352		11 340
TOTAL	43 005		11 340
TOTAL GENERAL	695 601		11 340

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			574 032	574 032
Installations générales agencements aménagements divers			5 687	5 687
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 441	67 437	67 437
TOTAL		5 441	73 124	73 124
Autres participations			9 653	9 653
Prêts, autres immobilisations financières	15 560		29 132	29 132
TOTAL	15 560		38 785	38 785
TOTAL GENERAL	15 560	5 441	685 940	685 940

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	454 816	65 498		520 313
Installations générales agencements aménagements divers	2 763	596		3 359
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 788	6 867	3 832	64 823
TOTAL	64 551	7 463	3 832	68 182
TOTAL GENERAL	519 366	72 961	3 832	588 496

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	65 498				
Instal.générales agenc.aménag.divers	596				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 867				
TOTAL	7 463				
TOTAL GENERAL	72 961				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	75 000	3 000	62 500		15 500
TOTAL	75 000	3 000	62 500		15 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	52 000	89 815			141 815
TOTAL	52 000	89 815			141 815
TOTAL GENERAL	127 000	92 815	62 500		157 315
Dont dotations et reprises d'exploitation		92 815	62 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	17 792	8 723	9 069
Autres immobilisations financières	11 340		11 340
Clients douteux ou litigieux	181 098	181 098	
Autres créances clients	1 001 784	1 001 784	
Personnel et comptes rattachés	1 044	1 044	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56	56	
Taxe sur la valeur ajoutée	157 527	157 527	
Divers état et autres collectivités publiques	24 400	24 400	
Groupe et associés	601 218	601 218	
Débiteurs divers	14 650	14 650	
Charges constatées d'avance	284 947	284 947	
TOTAL	2 295 856	2 275 447	20 409
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	14 940		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	987 722	987 722		
Personnel et comptes rattachés	205 616	205 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189 528	189 528		
Taxe sur la valeur ajoutée	189 077	189 077		
Autres impôts taxes et assimilés	18 392	18 392		
Groupe et associés	2 735 085	2 735 085		
Autres dettes	87 854	87 854		
TOTAL	4 413 275	4 413 275		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	153.0000	1 000			1 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la situation générale, les résultats et les perspectives des sociétés le justifient.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24/07/1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le total des disponibilités au 31/12/2019 est de 106 872.75 Euros.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	197 955
Autres créances	118 130
Total	316 085

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 597
Dettes fiscales et sociales	291 899
Autres dettes	82 179
Total	785 675

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	284 947
Total	284 947

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 147 967-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 595 929
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	552 038-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	552 038-
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	1 547 511-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	2 099 549-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 547 511-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 547 511-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Honoraires	2 087 454
Etudes et Conseils	19 500
Refabrications Diverses	14 580
Total	2 121 534

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 121 534
Total	2 121 534

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	12
Total	24

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 144 068-	599 927-
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 661-	1 291-
Résultat comptable (hors participation)	1 547 511-	601 218-

A compter du 1er janvier 2002, la société est intégrée fiscalement au groupe Victoires Holding.

La convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires qui ont contribué, par leurs déficits et en proportion à ceux-ci, à la réduction de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble, contrairement aux exercices précédents où l'économie d'impôt était acquise directement à la société tête de groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 547 511-
Impôt sur les bénéfices	601 218-
Résultat avant impôt	2 148 729-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	2 148 729-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	120 000
Total	120 000

Galian garantie financière transaction : 120 000€.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont calculés selon différents critères dont les principaux sont :

- Ancienneté :

- 1/2 mois de salaire après 5 ans de présence,
- 1 mois de salaire après 10 ans de présence,
- 1,5 mois de salaire après 15 ans de présence,
- 2 mois de salaire après 20 ans de présence,
- 2,5 mois de salaire après 25 ans de présence,
- 3 mois de salaire après 30 ans de présence.

- Taux de progression prévisible du salaire (*) :

- Salariés de - 25 ans = 2,00 %
- Salariés entre 25-29 ans = 2,00 %
- Salariés entre 30-34 ans = 2,00 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Salariés entre 35-39 ans = 2,00 %
 Salariés entre 40-44 ans = 2,00 %
 Salariés entre 45-49 ans = 2,00 %
 Salariés entre 50-54 ans = 2,00 %
 Salariés entre 55-59 ans = 2,00 %
 Salariés de + de 60 ans = 2,00 %

- Taux d'actualisation : 0.80 % (taux directeur OAT 10 ans)

- Taux de présence (*) :

Age à la date de calcul :

- 20 ans	Cadre/Non Cadre = 0,60 %
- 25 ans	Cadre/Non Cadre = 2,40 %
- 30 ans	Cadre/Non Cadre = 7,30 %
- 35 ans	Cadre/Non Cadre = 16,60 %
- 40 ans	Cadre/Non Cadre = 37,30 %
- 45 ans	Cadre/Non Cadre = 63,20 %
- 50 ans	Cadre/Non Cadre = 81,70 %
- 55 ans	Cadre/Non Cadre = 95,10 %
- 60 ans	Cadre/Non Cadre = 100,00 %

Estimation des engagements pris en matière de retraite au 31.12.2019 : 55 886 €

(*) Le taux de progression prévisible du salaire et le taux de présence sont établis par tranche d'âge et par catégorie (cadres, non cadres, et personnel de vente).

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SIREN : 332 235 423	SAS	3 697 500	134, bd Haussmann 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING SIREN : 379 495 195	SAS	910 525	134, bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire BELLECHASSE SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé Obligatoire VICTOIRES HOLDING SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes Stationnement MC	51	67120000
- ADAM/LP PROMOTION Art.700	3 000	67180000
- Cession/Rebut Mobilier Stand Salon Marse	1 610	67520000
Total	4 661	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL	12 000
INDEMNITES JOURNALIERES MEDERIC MALAKOFF	39 870
Total	51 870

Participation des salariés

Néant.

